

RÈGLEMENT

(EXTRAIT)

La totalité du règlement est consultable à la Ville de Limoges – service des activités physiques et sportives – Maison des sports 35 boulevard de Beaublanc – 87100 LIMOGES.

L'opération *Sportez-vous bien à Limoges* s'adresse aux enfants âgés de 6 ans révolus à 16 ans résidant à Limoges.

Toutefois, il est possible de permettre l'inscription d'un jeune accueilli durant les vacances scolaires chez un parent domicilié à Limoges. Dans ce cas, la justification du domicile d'un tiers ne sera admise que si le détenteur de l'autorité parentale du potentiel usager mineur atteste que celui-ci réside sur la période donnée chez ce tiers.

L'accès à une animation ou activité n'est possible que dans la limite des disponibilités.

Les enfants sont accueillis sous réserve que les responsables légaux s'assurent des heures d'ouverture, du lieu de l'activité et de la prise en charge par les éducateurs.

Les horaires d'accueil et de départ des enfants devront être scrupuleusement respectés.

Le participant doit se présenter à l'heure prévue, au-delà, la participation à l'animation ou l'activité n'est plus garantie.

Tout comportement jugé incorrect et/ou gênant le bon déroulement de l'activité est susceptible d'entraîner une exclusion définitive.

Aucun départ ne sera accepté sans la présence du responsable légal ou d'une personne autorisée par celui-ci. Une autorisation de laisser partir seul un enfant de plus de 9 ans doit être signée par le responsable légal.

L'organisation, le déroulement, ainsi que l'encadrement des participants sont placés sous la responsabilité de la Ville dans le respect des dispositions du Code civil pour la garde et la surveillance des mineurs.

Les mineurs sont sous la surveillance de la Ville de Limoges – services des activités physiques et sportives dès qu'ils sont pris en charge par l'éducateur sportif pour pratiquer les activités. Ils sont sous la responsabilité de leurs parents ou détenteurs de l'autorité parentale dès lors que les activités se terminent.

La commune engage sa responsabilité civile en tant qu'organisateur vis-à-vis des tiers. Compte tenu des risques inhérents à la pratique sportive, le représentant légal du participant mineur reconnaît avoir été informé par la Ville de l'intérêt de souscrire une assurance « individuelle-accident » garantissant les dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs que son enfant pourrait subir dans le cadre des opérations d'animations sportives proposées.

La Ville de Limoges décline toute responsabilité en cas de vol de biens propres des participants durant les séances d'activités.

Règlement téléchargeable sur limoges.fr - rubrique fil infos

À VOS AGENDAS

**SPORTEZ-VOUS-BIEN À LIMOGES
PÂQUES 2020**

**Du lundi 27 au
jeudi 30 avril 2020**

**SPORTEZ-VOUS-BIEN À LIMOGES
ÉTÉ 2020**

**8 semaines d'activités
du 6 juillet au 30 août 2020**



SOYONS SPORT !

**N'oublie pas ta
bouteille d'eau et
ta tenue de sport !**

**Respecte les
horaires des
séances et le
matériel prêté
gratuitement.**

**Tu dois présenter
à chaque séance,
l'autorisation
parentale ci-jointe
signée.**

**En cas de
désistement
ou d'absence,
merci de prévenir
le service
des activités
physiques et
sportives.**

**L'absence non
signalée entraîne
l'annulation
de toutes les
inscriptions de
*Sportez-Vous
Bien Hiver 2020.***

SPORTEZ-VOUS BIEN

**PRÉ-INSCRIPTIONS À PARTIR DU
MARDI 11 FÉVRIER 2020**

Il est vivement conseillé de réserver sa place (Pré-inscription) :

- Soit par téléphone au 05 55 38 50 55 ou 05 55 38 50 66
- Soit se présenter à :
 - la maison municipale des sports de Beaublanc
35 boulevard de Beaublanc
 - l'une des 8 antennes-mairie
 - l'une des deux mairies annexes :
Landouge, Beaune-les-Mines

Téléchargement du programme d'activités avec l'autorisation parentale et du règlement intérieur sur limoges.fr - rubrique fil infos
sur facebook « Limoges ville sportive »



limoges.fr



Conception/Impression : direction de la communication - Ville de Limoges



SPORTEZ-VOUS BIEN

à Limoges

HIVER 2020

DU 2 AU 6 MARS 2020

**6-16 ans
résidant Limoges
GRATUIT**

Inscriptions à partir du 11 février 2020

à la Maison des sports
35 bd de Beaublanc | service des activités physiques et sportives
Horaires : 8 h - 30 - 12 h - 13 h 30 - 17 h
05 55 38 50 55 | 05 55 38 50 66

ou dans les antennes-mairie et mairies annexes de Beaune-les-Mines et Landouge



limoges.fr



BONNES VACANCES !

Profite de tes vacances pour faire du sport !
La Ville de Limoges t'offre près de 22 activités différentes à choisir selon ton âge.

Émile Roger Lombertie
Maire de Limoges

LIEUX/CONTACTS

ASSOCIATIONS PARTENAIRES

HOCKEY SUR GLACE
ASPTT LIMOGES
www.hockey-limoges.fr

JUDO
ALLIANCE JUDO LIMOGES
www.ajlimoges.fr

TAEKWONDO
SPARTIATES TAEKWONDO LIMOGES
martialacademie@gmail.com

SKATEBOARD
FOOAP'S
www.fooaps.fr

RUGBY
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE RUGBY
cdrugby87@wanadoo.fr

BADMINTON
AS BAD 87
www.asbad87.com

GYMNASTIQUE
PATRIOTE COOP LIMOGES
www.lapatriotegymlimoges.fr

ROLLER
LIMOGES ROLLER SKATING
www.limogesrollerskating.info

HANDBALL
LH87
www.lh87.com

BASKET
CSP
www.csplimoges.fr

LABC
www.limogesabc.com

ATHLÉTISME
LIMOGES ATHLÉ
www.limoges.athle.org

ÉCHECS
ÉCHIQUIER DU LIMOUSIN
www.echiquier-limousin.com

TENNIS
ASPTT TENNIS
www.limoges-tennis.asptt.com

N° Lieux

- 1 Patinoire Olympique municipale de Limoges**
boulevard des Petits-Carmes
- 2 Piscine de Saint-Lazare**
rue Jules-Noël
- 3 Gymnase Descartes**
Rue Albert-Chauly
- 4 Gymnase du Sablard**
21 avenue Léon-Blum
- 5 Gymnase du Petit-Beaubreuil**
2 rue du château-d'eau
- 6 Gymnase Jean-Macé**
11 rue de New-York
- 7 Piscine et gymnase des Casseaux**
28 boulevard des Petits-Carmes
- 8 Gymnase Jean-le-Bail**
11 rue Jean-le-Bail
- 9 Bowling**
Route de Boisseuil - 87220 Feytiat
- 10 Gymnase Henri-Normand**
3 allée Maréchal Franchet-d'Esperey
- 11 Gymnase Grellet**
1 rue Grellet
- 12 Gymnase du Haut-Beaubreuil**
84 rue Rhin-et-Danube
- 13 Salle de gymnastique de La Patriote Limousine**
116 avenue Montjovis
- 14 Clim-Up**
25 rue de Douai
- 15 Gymnase Calmette**
15 allée Largillière
- 16 Gymnase de la Brégère**
98 rue de la Brégère (à côté du collège Ronsard)
- 17 Maison des sports de Beaublanc**
35 boulevard de Beaublanc
- 18 Salle de boxe du Val de l'Aurence**
292 rue Armand-Dutreix
- 19 Terrain de tennis de Buxerolles**
Rue Faraday
- 20 Gymnase de la Bastide**
26 allée Seurat

6-9 ANS - SEMAINE DU 02 AU 06/03

		MATINS				
		ACTIVITÉ	HORAIRE	LIEU	PLAN	CAPACITÉ
STAGE DE 5 SÉANCES	À LA SÉANCE	Hockey sur glace encadré par l'ASPTT Hockey sur glace	10h-12h	Patinoire de Limoges	1	16
		Judo encadré par l'Alliance Judo Limoges	10h30-12h	Gymnase La Bastide (Dojo)	20	12
		Familiarisation aquatique du mardi au vendredi réservé aux jeunes ne sachant pas nager	10h30 - 11h30	Piscine de Saint-Lazare	2	10
		Taekwondo encadré par les Spartiates Taekwondo-Limoges	10h-11h30	Gymnase Henri-Normand	10	12
		Yoga pour enfants Vendredi familles : les parents des enfants inscrits pourront participer à l'activité le vendredi	10h-10h45	Gymnase Jean-Macé (salle de danse)	6	8
À LA SÉANCE	À LA SÉANCE	Skateboard encadré par Fooap's Skate Limoges	10h30-12h	Gymnase du Haut-Beaubreuil	12	12
		Fit-Kids Parcours d'agilité et de tonicité	10h30-12h	Gymnase Descartes	3	12
		Rugby en salle / Jeu sans contact encadré par le comité départemental de rugby	10h30-12h	Gymnase Jean-Macé	6	20
		Foot en salle	10h30-12h	Gymnase du Sablard	4	24
		APRÈS-MIDI				
		ACTIVITÉ	HORAIRE	LIEU	PLAN	CAPACITÉ
STAGE DE 5 SÉANCES	À LA SÉANCE	Badminton encadré par l'AS Bad 87 Vendredi familles : les parents des enfants inscrits pourront participer à l'activité le vendredi	14h30-16h	Gymnase des Casseaux (au-dessus de la piscine des Casseaux)	7	16
		Gymnastique encadrée par La Patriote Limousine et Jeunesses Coopératives Réunies	14h30-16h	Salle de gymnastique de La Patriote Limousine	13	12
À LA SÉANCE	À LA SÉANCE	Roller encadré par le Limoges Roller Skating	14h-16h	Gymnase Haut-Beaubreuil	12	16
		Handball encadré par le LH87	14h30-16h	Gymnase Calmette	15	21
		Basket présence des joueuses du LABC	14h-16h	Gymnase Grellet	11	24

FORMULE STAGE : le jeune s'engage à participer aux 5 séances de la semaine - la pré-inscription est obligatoire (à partir du mardi 11 février).

FORMULE À LA SÉANCE : participation à une ou plusieurs séances - la pré-inscription (à partir du mardi 11 février) est vivement conseillée, inscription sur place possible en fonction des places disponibles.

Pour participer, il faut se rendre directement sur le lieu d'activité muni de l'autorisation parentale complétée et signée par le responsable légal.

Attention : une absence non signalée entraîne la perte de toutes les réservations.

9-16 ANS - SEMAINE DU 02 AU 06/03

		MATINS				
		ACTIVITÉ	HORAIRE	LIEU	PLAN	CAPACITÉ
STAGE DE 5 SÉANCES	À LA SÉANCE	Bowling Vendredi familles : les parents des enfants inscrits pourront participer à l'activité le vendredi	10h-12h	Bowling du Bas-Faure	9	18
		Patinage	10h-12h	Patinoire de Limoges	1	30
		Échecs Découverte et initiation	10h-12h	Maison des sports salle n° 1	17	16
À LA SÉANCE	À LA SÉANCE	Boxe éducative	10h-12h	Salle de boxe du Val de l'Aurence	18	12
		Badminton encadré par l'AS Bad 87 Vendredi familles : les parents des enfants inscrits pourront participer à l'activité le vendredi	10h-12h	Gymnase des Casseaux (au-dessus de la piscine des Casseaux)	7	16
		Tennis encadré par l'ASPTT Limoges section tennis	10h-12h	Terrains de tennis de Buxerolles	19	12
		APRÈS-MIDI				
		ACTIVITÉ	HORAIRE	LIEU	PLAN	CAPACITÉ
STAGE DE 5 SÉANCES	À LA SÉANCE	Tir à l'arc	14h-16h	Gymnase de la Brégère	16	20
		Escalade	14h-16h	Climb up	14	12
À LA SÉANCE	À LA SÉANCE	Foot en salle	14h-16h	Gymnase du Sablard	4	24
		Basket présence des joueurs du CSP	14h-16h	Gymnase Grellet	11	24
		ACTIVITÉS 12-16 ANS				
		ACTIVITÉ	HORAIRE	LIEU	PLAN	CAPACITÉ
À LA SÉANCE	À LA SÉANCE	Cross - Training 10 compétences athlétiques sur fond musical soit plus fort, plus souple, plus endurant, plus rapide, plus puissant...	14h-16h	Gymnase Jean-Le-Bail	8	12

FORMULE STAGE : le jeune s'engage à participer aux 5 séances de la semaine - la pré-inscription est obligatoire (à partir du mardi 11 février).

FORMULE À LA SÉANCE : participation à une ou plusieurs séances - la pré-inscription (à partir du mardi 11 février) est vivement conseillée, inscription sur place possible en fonction des places disponibles.

Pour participer, il faut se rendre directement sur le lieu d'activité muni de l'autorisation parentale complétée et signée par le responsable légal.

Attention : une absence non signalée entraîne la perte de toutes les réservations.

AUTORISATION PARENTALE

Dans le cas où votre enfant est amené à repartir seul à l'issue de l'activité, merci de fournir une lettre déchargeant l'éducateur de toute responsabilité selon les dispositions du règlement.

Je soussigné(e) nom..... prénom.....

en qualité de père mère tuteur

autorise mon enfant : nom..... prénom.....

Né(e) le..... sexe : F M

Adresse.....

LIMOGES 87000 87100 87280

Téléphone(s).....

à participer aux activités sportives *Sportez-vous bien à Limoges Hiver 2020.*

Je certifie qu'il ne présente pas de contre-indication médicale à la pratique des activités sportives choisies.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur *Sportez-vous bien à Limoges.*

J'en accepte les clauses et m'engage à les respecter.

Limoges le.....

Signature de l'autorité parentale

Je soussigné(e) nom..... prénom.....

autorise mon enfant : nom..... prénom.....

à repartir seul à l'issue de la séance

Signature de l'autorité parentale

Protection des données : Sur le fondement légal des articles 6-1-b (exécution d'un contrat) et 6-1-a (consentement) du Règlement européen sur la protection des données, la Ville de Limoges effectue une gestion informatique des renseignements communiqués afin d'assurer la gestion des activités de « Sportez-vous bien ». Ces informations sont réservées à l'usage de la Direction des sports et seront conservées pendant un an suivant la période de fréquentation des activités ou jusqu'à règlement définitif d'un contentieux éventuel.

Conformément à la législation en vigueur vous pouvez à tout moment obtenir la communication des données vous concernant, demander leur rectification et retirer votre consentement pour l'autorisation de prise de vues, soit en utilisant un formulaire interactif à votre disposition sur le site Internet de la Ville (rubrique « protection des données ») soit en adressant un courrier signé accompagné de la photocopie d'un titre d'identité (en noir et blanc) portant votre signature, et de la copie d'un document attestant que vous disposez de l'autorité parentale. Vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL 3 place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 www.cnil.fr/fr/plaintes) si vous estimez que vos droits en matière de protection des données ont été violés.

J'autorise la réalisation, la reproduction et la diffusion par la Ville de Limoges et ses établissements publics de photographies (prises de vues générales ou portraits), films et/ou enregistrements concernant mon enfant.

Leur utilisation sera réservée à la promotion et à la communication interne et externe de la Ville de Limoges sur ses différents supports (intranet, rapport d'activité, site internet, réseaux sociaux, magazine municipal, plaquettes d'information...).

Il est entendu qu'aucun usage commercial n'en sera fait et que la Ville de Limoges et ses établissements publics s'interdisent toute utilisation pouvant porter atteinte à la dignité de mon enfant.

